

Caen, le 22 mars 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cas de COVID-19 au sein du collège du Cingal à Bretteville-sur-Laize et de l'Ecole Charles Peggy à Hérouville-Saint-Clair

Les services de l'État ont été informés, le lundi 22 mars, que des élèves scolarisés dans une classe de 5ème du collège du Cingal à Bretteville-sur-Laize et dans une classe de CE1 de l'Ecole Charles Peggy à Hérouville-Saint-Clair sont susceptibles d'être positifs à un variant de la COVID-19 qui fait l'objet d'une vigilance particulière.

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter la transmission du virus, après concertation avec les maires concernés, il a été décidé, par arrêté préfectoral, de suspendre l'accueil des élèves dans les classes concernées jusqu'au 29 mars 2021 inclus.

Les modalités de continuité pédagogique seront communiquées aux élèves et à leur famille par la direction de l'établissement.

Il est rappelé que le respect des gestes barrières constitue le meilleur moyen de se protéger et de participer à la lutte contre la propagation du coronavirus.

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication

Tél: 02 31 30 64 00

Mél: pref-presse@calvados.gouv.fr

